



Assistant·e social·e

(F/H/X)

**ET SI C'ÉTAIT
VOUS!**

La Province de Namur organise un examen de recrutement pour un·e assistant·e social·e pour les besoins de fonctionnement du service du Vivre Mieux

Informations générales

- Un poste vacant actuellement sur la région de Couvin à raison d'un 19h semaine
- Constitution d'une réserve de recrutement valable 5 ans
- Lieu de travail : territoire de la Province de Namur
- Votre candidature est attendue pour le 4 octobre 2026 au plus tard

Où allez-vous travailler ?

Votre service d'attache : Service du Vivre Mieux

Les missions du Vivre Mieux :

Mener/développer/promouvoir des actions en termes de santé et d'inclusion sociale déclinées autour de 4 pôles structurants:

- le pôle santé société
- le pôle santé mentale
- le pôle santé scolaire
- le pôle transversal

Il assure par ailleurs la mise en œuvre des objectifs stratégiques et opérationnels de chacun des programmes d'actions développés au sein de chaque pôle, en concordance avec les objectifs de l'institution et du Collège.

Votre mission / Vos missions

L'assistant·e social·e au sein de la Province de Namur a les missions suivantes:

- Accueillir des publics fragilisés en identifiant leurs difficultés, besoins et ressources ;
- Accompagner les publics en concertation avec l'équipe pluridisciplinaire, le réseau et les proches ;
- Initier, coordonner ou accompagner des projets qui répondent adéquatement à des besoins ou demandes (préparation, mise en œuvre et évaluation) ;
- Animer des plateformes, participer et/ou animer des réunions et collaborer aux projets du secteur ;
- Développer, dynamiser et consolider des réseaux de professionnels et professionnelles

Le descriptif de fonction peut vous être fourni, sur demande, à l'adresse daccota@province.namur.be

Remarque :

Si votre diplôme a été fourni à l'étranger, vous devez fournir une attestation d'équivalence à un des diplômes requis pour ce poste délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique).

Nous vous voulons dans notre **équipe** !



Votre profil

- Être titulaire du diplôme de bachelier-ère d'assistant-e social-e
- Conditions générales d'accès : être de conduite irréprochable et jouir de ses droits civils et politiques.
- Itinérance — déplacements sur l'ensemble du territoire provincial
- Être idéalement titulaire du permis de conduire de type B
- Poste possiblement exposé à une charge psychosociale importante
- Horaire potentiellement variable (permanence en fin de journée).

La procédure de sélection

L'examen sera constitué de deux parties :

Une épreuve écrite (minimum requis de 60%) permettant d'évaluer les compétences suivantes :

- Pouvoir analyser correctement les demandes ;
- Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire ;
- Capacité à travailler en réseau ;
- Compétence dans la prévention et la promotion de la santé via des prises en charges collectives ;
- Capacité à communiquer par écrit, de manière claire et intelligible ;
- Connaissance de l'institution provinciale et de son contexte.

Une épreuve orale (minimum requis de 60%) permettant d'évaluer la motivation, la perception de la fonction, la capacité à travailler en équipe et les compétences techniques liées à la fonction.

Egalité des chances et diversité

La Province de Namur ne fait pas de distinction d'âge, de sexe, d'origine ethnique, de croyance, de handicap, etc. Nous veillons à lutter contre les discriminations et à valoriser les compétences de personnes en situation de handicap.

Pour pouvoir bénéficier d'une adaptation éventuelle dans le cadre des épreuves, veuillez prendre contact avec la Cellule en charge du recrutement à l'adresse daccota@province.namur.be

Nous vous voulons dans notre **équipe** !

Nous offrons

Contrat

- Estimation de la rémunération : grade d'assistant·e social·e - B1
 - Brute mensuelle indexée (2026) avec 0 année d'ancienneté à temps plein : 3.316,93€
 - Brute mensuelle indexée (2026) avec 6 années d'ancienneté à temps plein : 3.703,76€

Une estimation de la rémunération peut être demandée à l'adresse daccota@province.namur.be

Avantages

- Octroi de chèques-repas d'une valeur de 8 euros par jour presté (1,09 euros quote-part travailleur et 6,91 euros quote-part employeur) ;
- Remboursement des frais de transports publics pour le trajet domicile-lieu de travail ;
- Assurance hospitalisation après un an d'occupation ;
- Assurance groupe (2ème pilier de pension) à hauteur de 3% du salaire brut annuel ;
- Remboursement de 0,37 euro/km parcouru en vélo.

Comment postuler?

Pour être recevable, votre dossier de candidature doit être composé des documents suivants :

- Une lettre de motivation ;
- Un curriculum vitae ;
- Une copie du diplôme donnant accès à l'emploi.

Les candidatures doivent être adressées, par mail, à l'adresse daccota@province.namur.be ou introduites, par pli simple, au Service de Gestion des Ressources Humaines (DACCOTA), rue Henri Blès, 190C à 5000 NAMUR **pour le 4 octobre 2026 au plus tard.**

La date de dépôt des candidatures constitue un délai de rigueur et toute candidature réceptionnée au-delà ne sera pas prise en considération par le Service de Gestion des Ressources Humaines et sera déclarée irrecevable.

Pour toute question relative à cette procédure de recrutement, veuillez contacter Madame Julie TEIRLYNCK au 081/77.54.53 ou via l'adresse mail daccota@province.namur.be